

CA académique du 23 novembre

Texte présenté par le secrétariat

Contexte général :

Sur le plan international, les guerres continuent d'être le lot tragique de trop nombreuses populations. Un conflit majeur a éclaté entre le Hamas et l'Etat d'Israël depuis le 7 octobre, après l'attaque terroriste perpétrée par le Hamas. Depuis, l'armée israélienne soumet la bande de Gaza à de violents bombardements et un blocus total. La riposte d'Israël et de son gouvernement d'extrême-droite est disproportionnée. Nous condamnons ce qui ne peut être qualifié autrement que par l'expression crimes de guerre à Gaza. Nous condamnons les violences et assassinats dans les territoires occupés.

Cette guerre a déjà engendré des milliers de victimes parmi les populations civiles, notamment des enfants, éloignant d'autant la perspective de paix au Proche-Orient. Le Snes avec la Fsu a soutenu et continue d'appeler à participer aux rassemblements pour la paix. Le président de la République doit entendre ce message et le porter au niveau international sans tergiverser. Un cessez-le-feu à Gaza est urgent pour que cessent les massacres, pour éviter aussi un embrasement plus grand dans la région. Tout récemment accordée dans des tractations autour des otages, cette trêve doit permettre aux diplomates de reprendre la main pour faire taire les armes.

Ce conflit ne doit pas nous faire oublier la guerre en Ukraine, les coups d'Etat au Sahel, l'Afghanistan, tous les peuples en souffrance et contraints à l'exode qui de près ou de loin ont à souffrir de la barbarie de la guerre.

Alors que la guerre bouscule notre société et aggrave les tensions déjà présentes, le Snes rappelle son combat contre toutes les formes de racisme et de discrimination. La lutte contre l'antisémitisme est indissociable de la lutte contre toutes les formes de racisme. Le SNES dénonce les calculs odieux de l'extrême droite qui cherche toujours la dédramatisation, en osant s'adosser aux manifestations contre l'antisémitisme quand le fond de commerce de ce parti reste foncièrement la haine et le racisme. Les interprétations douteuses de chaque mot employé, les procès d'intention qui se jouent actuellement participent d'une instrumentalisation de cette tragédie. Nos politiques seraient bien conseillés de prendre de la hauteur et de montrer une plus grande dignité en ces heures sombres.

Au plan de la politique intérieure, sommes-nous en train d'assister à la déroute de l'exécutif ? Le Président tente de rassembler les composantes politiques à Saint-Denis mais sans succès. La Première Ministre poursuit dans l'usage abusif de l'article 49-3. La loi sur l'immigration oscille dans ses contenus en fonction des composantes susceptibles de la voter, des opportunistes qui se dessinent, la tendance droitiste l'emportant toujours davantage si on en juge au vote par le Sénat de la suppression récente de l'aide médicale d'État pour les étrangers en situation irrégulière. Mesure aussi incompréhensible qu'inique. Le ministre de la Justice comparait devant la cour de justice de la République. Comment l'un des garants de l'indépendance de la justice peut-il encore rester en poste face à de telles accusations ?

Sur le plan économique, l'inflation fléchit mais les pertes de pouvoir d'achat sont bien significatives, plus marquées encore pour les agent.es de la fonction publique. Le chômage connaît une légère hausse et le gouvernement s'attaque aux chômeurs plutôt qu'au chômage. Les bénéficiaires du RSA vont être contraints d'effectuer un travail minimal obligatoire et pourront être exploités comme main d'oeuvre peu chère ; ce qui ne peut que peser défavorablement sur l'ensemble des salaires.

Dans l'éducation :

Le 13 octobre, Dominique Bernard enseignant de lettres était assassiné ; d'autres personnels du lycée Gambetta d'Arras, étaient gravement blessés. Une fois encore nous leur rendons hommage. En cause ici, un ancien élève radicalisé qui s'est introduit dans l'établissement avec l'intention de s'en prendre aux enseignant.es, de s'en prendre aussi à l'École et ce qu'elle représente, au travers de ces personnes.

Nous n'étions pourtant pas remis- et comment pourrions nous l'être- de l'assassinat de notre collègue Samuel Paty. Une nouvelle fois la communauté éducative a été ébranlée. Une nouvelle fois nous avons eu droit aux déclarations d'amour enflammées des politiques de tout bord. Et pourtant très vite, après l'émotion, la colère a surgi chez les personnels de l'éducation nationale : colère devant cette pantomime, devant les récupérations politiques.

L'Ecole n'est plus un sanctuaire, elle subit la violence que suscite la casse de notre modèle social au moment même où l'on attend de l'Ecole des solutions à tous les problèmes. La sécurisation des établissements est renvoyée à la collectivité territoriale, le manque criant d'adultes devant les élèves n'est pas pris en compte. Parce que ce ne sont pas les caméras et autres technologies qui nous protégeront du fanatisme et de l'obscurantisme mais l'éducation, la culture, l'Ecole et ses agents dans la diversité des missions qu'ils accomplissent au service des élèves.

Le harcèlement est un dossier prioritaire pour notre ministre si on en juge aux injonctions formulées pendant les vacances. Sur ce sujet, dramatique certes, la communication tapageuse du ministre laisse entendre que rien n'a été fait jusqu'ici. On peut raisonnablement douter de l'efficacité d'un questionnaire anonyme, de deux heures décrétées sans réflexion en amont. Le programme « phare » ne résoudra pas tout mais la pression est mise sur les équipes, y compris les chefs d'établissements pour rechercher les responsables en cas d'incidents. Les équipes pluri professionnelles (CPE, PsyEN, personnels sociaux et de santé, ...) ne disposent pas des moyens nécessaires pour traiter les situations de harcèlement. Toujours plus avec toujours moins : tel est le programme d'austérité auquel la majorité présidentielle soumet les services publics, l'Ecole en particulier.

La rentrée 2023 a vu se mettre en place, dans les collèges, la nouvelle sixième et des changements en 5ième : heure de remédiation / approfondissement, obligation d'une heure de devoirs faits en sixième, mise en place en cinquième d'une demi-journée hebdomadaire de découverte des métiers. On assiste bien à la primarisation du collège en même temps qu'à la mise en place d'un collège du tri social soutenu par le Pacte qui voit le jour. La remise en cause du collège pour toutes et tous est bien en marche ! Guettant les résultats des évaluations nationales, passant sous silence les résultats de sixième mais portant le focus sur celles de Quatrième pour lesquelles nous n'avons aucun élément de comparaison, le ministre trouve prétexte ici à avancer sur son projet de collège modulaire qui met gravement en péril la démocratisation à laquelle nous nous tenons tant. Une nouvelle mission éclair « Exigence des savoirs » devra, en huit semaines, faire le bilan des rapports de l'Inspection générale existants, d'études scientifiques, des avis du Conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN) et d'une consultation nationale. Une gageure pour cette mission éclair. À moins qu'il ne s'agisse seulement d'un effet d'affichage pour un projet déjà écrit.

Au lycée, la réforme de la voie professionnelle acte une fois encore la perte de temps de formation de nos jeunes que la perspective d'une gratification, même infime, pourrait pousser plus précocement encore vers l'entreprise. Le calendrier de la classe de Terminale est aberrant. Les temps de formation se réduisent encore puisque là où la formation professionnelle était de 4 ans il y a peu encore, elle serait prochainement de 2 ans véritablement. Une journée d'action est prévue le 12 décembre prochain pour dénoncer cette réforme qui tourne le dos aux élèves pourtant les plus fragiles.

Au LGT, le report des épreuves de spécialité entraîne pour les enseignants de spécialité la responsabilité de programmes intenable. L'organisation de l'ensemble des épreuves en juin, Grand Oral compris, est quasi impossible. Et la désorganisation s'accroîtra encore avec les stages pour les secondes, stages qui pourraient se terminer pour certains en fréquentation subie du SNU. Le SNES dénonce d'ailleurs la mise en œuvre des classes engagées ou lycées engagés qui participent d'une militarisation de l'Ecole. Il rappelle que ces dispositifs doivent être votés en conseil d'administration et que c'est d'Ecole dont nos élèves ont besoin.

Les groupes de travail qui travaillent actuellement sur l'attractivité de nos métiers passent à côté de l'essentiel. Pour que l'Ecole remplisse le rôle conséquent qu'on attend d'elle, il faut que ses agents

soient en nombre suffisant, justement rémunéré.es pour les missions qu'ils et elles accomplissent et mieux considéré.es, que leurs conditions de travail s'améliorent durablement. Or, en lieu et place d'une revalorisation qui se voulait « historique », le choix a été fait de la prime et pas pour toutes et tous ; en matière d'accès à la classe exceptionnelle, le choix serait demain de l'arbitraire le plus complet au moment même où nos carrières s'allongent ; le choix a été fait du pacte, dont on observe aujourd'hui qu'il peut être proposé à qui le veut, pour un peu tout et souvent n'importe quoi, sans aucun respect des textes en vigueur. Pour répondre à la commande ministérielle, certain.es chefs d'établissement sont bien peu regardants de l'argent public.

De la même manière, à l'affût de la moindre heure de cours perdue, une pression s'exerce au sein des équipes pour des remplacements dont l'ambition pédagogique, formatrice n'est, de toute évidence, pas la priorité. La pression s'exerce jusque dans les vies scolaires à l'encontre des AED dont les missions n'en finissent pas de s'étendre et que l'on sollicite à tout va. La formation continue est progressivement imposée en sus du temps de travail face à élève, le ministre prévoyant la généralisation hors temps de présence devant élèves à la rentrée 2024.

Dans notre académie, le bilan budgétaire de la rentrée vient de nous être présenté. Après avoir fait pression sur l'attribution d'HSA, imposé des compléments de service, imposé des temps partiels aux contractuels, imposé des effectifs démentiels encore dans nos classes, le bilan fait apparaître 86 ETP en heures postes non réparties dans les dotations des LGT et affectées sur le remplacement ! Pourtant l'on ne parvient toujours pas à suppléer les absences longues des collègues dans certaines disciplines. Devant la difficulté à recruter et la concurrence que se font les académies, le rectorat est sur le point de convoquer des GT pour revoir les grilles de rémunération des non titulaires et prévoit la prise en compte de la pénibilité.

La refonte de la grille de rémunération des AESH et la création d'une indemnité de fonction vont permettre une augmentation de salaire comprise entre 8 et 10 % en fonction de l'échelon. Le SNES-FSU prend acte de cette revalorisation, qui reste pour autant largement insuffisante. Le nombre de contrats à temps partiel et l'absence de réel statut maintiennent ces personnels clés de l'inclusion scolaire dans une précarité insoutenable.

Et ce n'est pas la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) qui va y changer quoi que ce soit. Pire, cette dernière est déclarée dans ses revenus à la CAF ce qui va entraîner mécaniquement une baisse des allocations pour ces personnels ! L'Etat reprend donc d'un côté ce qu'il donne d'un autre. La perspective des ARE continue de faire peser sur ces personnels une menace insupportable. De même la mise en place des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) qui viendraient se substituer aux PIAL. Une des prérogatives des PAS sera l'attribution des moyens d'accompagnement, ce qui impacte directement les AESH. C'est donc le renvoi des notifications au local, la MDPH ne devenant plus qu'une voie de recours pour les familles qui s'estimeraient lésées.

Dans le contexte d'une crise du recrutement, proposition est faite par le Ministère de ramener les concours à l'issue de la Licence. Les lauréats de concours seraient donc stagiarisés dès la première année de Master. La formation et la prise en charge des classes se feraient de manière progressive et accompagnée : stages d'observation en M1 et mi-temps en responsabilité en M2. Bien des questions demeurent sans réponse aujourd'hui. Face à ces annonces, le SNES-FSU reste prudent et rappelle ses exigences : une entrée dans le métier progressive et accompagnée, un cadrage national pour les diplômes universitaires de niveau Master, et des rémunérations attractives fondées sur un point d'indice revalorisé.

L'action du 13 octobre, malgré l'appel intersyndical, n'a pas mobilisé à la hauteur des enjeux. Le retentissement médiatique de cette journée a été occulté par l'agression terroriste d'Arras quasi simultanée. Tout récemment devant le refus des ministres Guérini et Attal d'engager en 2024 la moindre mesure de lutte contre la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires, les organisations syndicales ont quitté le Conseil commun de la fonction publique. Devant la perte vertigineuse de notre pouvoir d'achat, il nous faut réactiver notre campagne de dénonciation de l'arnaque du Pacte,

l'articuler avec nos revendications concernant la classe exceptionnelle. Nous ne devons rien lâcher sur les enjeux de salaires et pensions, sur la défense de nos métiers et de nos conditions de travail.

Action :

Le SNES-FSU appelle à participer aux rassemblements pour la paix et contre toutes les formes de racisme et de discriminations.

Le 25 novembre est la journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Le SNES-FSU appelle à participer activement à cette journée de mobilisation.

Le SNES-FSU soutient et participera aux actions et rassemblements prévus dans les départements contre la réforme de la voie professionnelle le 12 décembre prochain.

Le SNES-FSU appelle les élus dans les conseils d'administration à préparer la rentrée 2024 sans rien se laisser dicter, en exigeant les moyens pour assurer la réussite des élèves ; à expliquer aux parents dans les CA la supercherie du RCD ; à dénoncer les effets du pacte sur les collectifs de travail.

Le SNES-FSU doit communiquer sur son projet d'un collège de la réussite pour toutes et tous.

Il doit encore impulser la bataille des salaires et des pensions.